

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 10 DECEMBRE 2014

Ouverture : 19h30

Local : Salle polyvalente

Présence : 13 personnes

Présidence de M. Léo FARQUET, Président.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants à cette Assemblée.

Ordre du jour de la séance :

1. Protocole de l'Assemblée Bourgeoisiale du 11 juin 2014
2. Budget 2015
3. Approbation du budget 2015
4. Divers

1. PROTOCOLE DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 11 JUIN 2014

Le Président informe que le protocole est à disposition des citoyens au bureau communal et sur le site internet de la Commune, de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire.

Soumis au vote, le procès-verbal est approuvé tel que présenté.

2. BUDGET 2015

Le Président passe la parole à M. le Vice-Président Christian Roth pour la présentation du budget.

Ce dernier donne des précisions concernant notamment :

- L'entière satisfaction de la Bourgeoisie concernant l'exploitation des alpages par la famille Boson de Charrat durant toute la durée du bail,
- Le fait que M. Jean-Michel Fellay et M. Marc-André Rochat (actuel locataire des alpages des Etablons sur le territoire de la Bourgeoisie de Riddes) sont intéressés à reprendre l'exploitation de nos alpages,
- Les négociations avec Téléverbier SA qui ont abouti au droit de passage sur le territoire bourgeoisial dans le secteur des Savoleyres à hauteur de Fr. 25'000.00,
- L'excellent travail accompli par le Centre de Triage Forestier des Deux Rives,
- Le travail de diplôme à la HES de Mlle Malinka Demarco permettant à la Bourgeoisie de consolider son projet d'agrotourisme aux Etablons.

Le Vice-Président commente les comptes de fonctionnement qui bouclent avec un bénéfice de Fr. 13'700.00 et des amortissements à hauteur de Fr. 12'800.00.

3. APPROBATION DU BUDGET 2015

Aucune question n'étant posée, le Président soumet les comptes à l'approbation de l'Assemblée Bourgeoisiale, laquelle les adopte à l'unanimité.

4. DIVERS

Répondant à une question de **M. Daniel Vouilloz** concernant les arbres secs sur pied dans la région de Tovassière/stand de tirs, le Vice-Président répond qu'il examinera avec le garde-forestier la possibilité de les abattre.

Aucune question n'étant posée, le Président remercie les membres présents, leur souhaite ses bons voeux pour l'année nouvelle et les invite à participer à l'Assemblée Primaire qui aura lieu à 20h00.

Le Président clôt la séance à 19h45.

Le Président :

Léo Farquet

Le Secrétaire :

Daniel Felley